Envoyé en préfecture le 20/08/2026
Reçu en préfecture le 20/08/2026
Publié le
ID : 035-213501901-20260818-58DEVISDECORRUE-DE

²Département : **ILLE et VILAINE**
Arrondissement : **FOUGERES – VITRE**
Commune : **MONTHAULT – 35420 – 6 rue des écoles -**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 058/2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 06
Votants : 06

L'an deux mil vingt-six, le 18 aout
Le Conseil Municipal de la commune de MONTHAULT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M Roger BUFFET, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le 11 aout 2026

Présents : M Roger BUFFET, Mme Virginie HATTE, M Sébastien CHESNEL, Mme Colombe DELFERIERE, Mme Catherine LETINTURIER-CHARBONNEL, Mme Lucie DELANOË
Absents : M Jean-François NIVLET, M Gérard COUASNON, M Stéphane CHARBONNEL, M Sébastien FRETAY, Mme Amélie DELLEMMES,

Mme Lucie DELANOË est nommée secrétaire de séance.

Objet : Validation achat décor de rue

Monsieur le Maire
- donne lecture des différents devis reçus concernant l'achat de décor de rue pour les illuminations de fin d'année.
- Après étude des différents devis, monsieur le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise SAS BALDER de DIVES SUR MER (14) pour un montant de 1 255,00 € HT soit 1 506,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal par 6 voix pour
- valident le devis de l'entreprise SAS BALDER de DIVES SUR MER (14) pour un montant de 1 255,00 € HT soit 1 506,00 € TTC.
- décident d'inscrire cette dépense en investissement au budget communal.
- autorisent monsieur le Maire à signer tous les documents concernant cet achat

Délibéré en séance les jour mois et an dessus

Pour Copie Conforme

Le MAIRE

Roger BUFFET

MONTHAULT MAIRIE (ILLE-ET-VILAINE)

Le Secrétaire

Lucie DELANOË

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-préfecture
le :
Publié ou notifié le :